

Bruno Leclerc du Sablon

La Terre en danger, le devoir de changer !

Essai



Alexandrie Online

Ce texte est hébergé sur le site d'Alexandrie à l'adresse <http://www.alexandrie.org>

Toute reproduction ou diffusion est interdite sans l'accord de son auteur

Date de publication : 05-03-2007

Conformément aux conventions internationales relatives à la propriété intellectuelle, cette oeuvre est protégée. Le titulaire des droits autorise : la reproduction et la représentation à titre de copie privée ou des fins d'enseignement et de recherche et en dehors de toute utilisation lucrative. Ceci, sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source, tels que signalés dans l'ouvrage.

Extrait

Me revient en mémoire l'énorme panne du 6 novembre 2006, qui eut pour origine un simple geste, anodin, d'un agent allemand du service de l'électricité, près du Rhin. Le remède fut vite annoncé : investir, augmenter largement le réseau de transport. On avait bien commencé l'Europe avec la CECA, la Communauté Européenne pour le Charbon et l'Acier : succès. On a continué de la faire avec la PAC, la politique agricole commune : succès (pour la France), puis avec la monnaie unique, l'Euro (non, ce ne fut pas l'Ecu, mais succès quand même), puis on a tenté la Constitution : échec ! Qu'avait-on oublié ? La Communauté fiscale ? Vite, Johnny, il est encore temps de se tirer ! La communauté des droits sociaux ? Laissons le temps aux grands de se délocaliser. La Communauté de la communication, de l'audiovisuel, du téléphone ? Petit à petit. Celle des transports ? Touchez pas à mon TGV ! Déjà notre Eurotunnel se noie, notre Airbus a du plomb dans l'aile, la traversée sous le Mont-Blanc n'est pas oubliée, alors, du calme ! Mais la Communauté de l'électricité ? En voilà une idée qu'elle est bonne !

Non, elle n'est pas bonne, mais elle pourrait l'être si...

Si c'était une communauté d'échanges de technologies pour que partout la ressource en énergie renouvelable la plus facile à exploiter puisse être effectivement exploitée, même au niveau le plus bas, celui de la maison, de l'immeuble, du village, du quartier, de l'ensemble de bureaux, de l'usine... et si cette ressource n'est pas directement productrice d'électricité comme le solaire photovoltaïque ou l'éolien, alors que l'on fasse de la cogénération...

Un exemple : on commence à voir apparaître, même dans Paris, des petites éoliennes sur le toit de certains immeubles, comme les hydroliennes dont je parlais au début de l'exposé. Ces machines à axe vertical et qui ne dépassent pas deux mètres de hauteur, ne créent pas plus de nuisance – pas de rayonnement radioélectrique – que les relais de téléphonie mobile posés aussi sur les immeubles, un peu partout, et l'électricité produite est telle que le coût de l'électricité pour les habitants peut se trouver sensiblement diminué.

Si c'était une communauté d'investisseurs privés, comme le sont aujourd'hui nombre de citoyens allemands qui se regroupent pour construire la ferme éolienne qui alimentera leur village... On imagine facilement des groupements d'agriculteurs se constituer pour exploiter des cultures peu consommatrices d'eau et capables de fournir l'énergie pour l'ensemble d'une communauté urbaine...

Si c'était une entente interrégionale, qui décide des réseaux de solidarité entre les régions voisines de façon qu'aucune d'entre elles ne vienne à être subitement privée de tout ou partie de son alimentation électrique, par un de ces caprices que la nature, quand elle est sévère, sait réserver aux hommes... Et le nombre des réseaux – et des pylônes – de transport de

l'électricité sous très haute tension, au lieu d'augmenter, pourrait sans doute être réduit.

Si c'était une Communauté citoyenne, où les consommateurs font attention au tri et à l'élimination de leurs déchets...

Si...si... si... Mais l'argent fait les rois et les rois ont besoin de châteaux, pas de cabanes.

Bruno Leclerc du Sablon

Né en 1943, Bruno Leclerc du Sablon est normalien (sciences) et a été chercheur en géophysique sous-marine, cadre dans l'industrie de mesure, professeur de marketing, consultant en créativité, délégué aux relations industrielles (en Limousin et Poitou-Charentes) et PDG (inventeur des services de messagerie vocale publics et des serveurs vocaux). Il termine sa vie professionnelle comme consultant en veille concurrentielle et technologique et recherche de sites pour l'énergie éolienne. Divorcé puis remarié avec trois enfants et finalement veuf, (donc six enfants moins un qui s'est donné la mort), Bruno Leclerc reste joueur de bridge, écrivain et poète.

La Terre en danger, le devoir de changer !

Cet essai rassemble des expériences et réflexions personnelles sur l'énergie éolienne et les énergies renouvelables. Il raconte, dans les deux premiers chapitres, les travaux de l'un de mes aïeux, inventeur des éoliennes auto-régulatrices, ceux de mon grand-père, pionnier de l'hydro-électricité et des miens, promoteur de la plus grande ferme éolienne existante en France en 2006. Ces narrations amènent à évoquer l'histoire du développement de l'énergie électrique dans notre pays et à proposer quelques idées pour un emploi massif des ressources en énergies renouvelables. L'essai aborde, dans sa seconde partie, une approche critique de la politique nationale en matière d'énergie et reprend, en guise de conclusion, une partie des commentaires formulés par la presse sur le film d'Al Gore - Une vérité qui dérange - après sa présentation en France.